

Permanences juridiques



Permanences juridiques GRATUITES

de 14h à 17h SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

05 61 82 85 55

le 3^{ème} mercredi du mois

Organisées sous l'égide du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne

(CDAD), ces consultations juridiques GRATUITES s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés nécessitant une consultation auprès d'un professionnel du droit. Assurées par des avocats, ces entretiens ont pour but de renseigner les personnes sur leurs droits et obligations et de les orienter dans leurs démarches.

Le Mercredi 16 Janvier 2019 Me CASANOVA Marion

Le Mercredi 20 Février 2019 Me THELEN Jasmine

Le Mercredi 20 Mars 2019 Me DUTREICH Séverine

Le Mercredi 17 Avril 2019 Me CASANOVA Marion

Le Mercredi 15 Mai 2019 Me THELEN Jasmine

Le Mercredi 19 Juin 2019 Me DUTREICH Séverine